

FLOTTIBULLE

DOSSIER ACTIVITÉS

ADULTES



ANNÉE SCOLAIRE

2022/23

Pontois

Extérieur

Date d'inscription >

ACTIVITÉ

JOUR

TRIMESTRE

Règlement

Chèque Espèces CB

Montant : _____

Coordonnées

Nom >

Prénom >

Adresse >

Code postal > Ville >

Téléphone >

Mail >

ACTIVITÉS adultes

Inscriptions en fonction des places disponibles.

Inscription trimestrielle

● Aquaforme adulte (à partir de 16 ans)

Mardi à 11h45 (petit bain)

Jeudi à 11h45 (petit bain)

1^{er} trimestre / 2^e trimestre / 3^e trimestre



Tarifs

59 €/trimestre ou 162€/an (Pontois)

104 € / trimestre ou 282 €/an (non Pontois)

● Aquaforme seniors (à partir de 50 ans)

Vendredi à 11h45 (grand bain)

1^{er} trimestre / 2^e trimestre / 3^e trimestre



Tarifs

59 €/trimestre ou 162€/an (Pontois)

104 € / trimestre ou 282 €/an (non Pontois)

● Aquabike

Lundi à 12h30

Mardi à 17h Mardi à 18h

Mercredi à 12h15

Jeudi à 17h Jeudi à 18h

Vendredi à 11h45

1^{er} trimestre / 2^e trimestre / 3^e trimestre



Tarifs au trimestre

89 € (Pontois)

156 € (non Pontois)

Un cours peut être annulé par manque d'inscrits

Pièces à fournir :

carte d'activités pontoise pour bénéficier des tarifs « Pontois »

Tout dossier non complet sera refusé.

Fait à le

. Signature :

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ACTIVITÉS

Article 1

L'accès au cours sera autorisé uniquement si votre dossier est complet. Vous devez obligatoirement vous présenter à l'accueil à chaque séance avant d'accéder au vestiaire.

Article 2

Les cours ont lieu sur les périodes hors vacances scolaires et hors périodes de vidange.

Article 3

Le port du bonnet et du maillot de bain est obligatoire.
La douche savonnée est obligatoire avant d'accéder au bassin.
Les horaires doivent être respectés afin de ne pas perturber le fonctionnement des cours.

Article 4

Vous devez lors de votre inscription donner un numéro de téléphone afin d'être averti en cas d'annulation d'une séance par Flottibulle.

Article 5

Les tarifs sont ceux en vigueur votés par délibération du conseil municipal.

Les inscriptions ne sont pas remboursables.

Article 6

En cas d'annulation de séance par le centre aquatique, vous serez autorisés à la rattraper sur un autre créneau, sous réserve de place disponible. Une séance annulée pour raisons personnelles n'est pas rattrapable

Information sur la protection des données des personnes

1. Les informations recueillies sur ce formulaires font l'objet d'un traitement
par le service Vie Sportive de la ville de Pont de Claix, nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique.

2. Finalité du traitement

Ce traitement de données personnelles est destiné à la gestion des inscriptions aux activités du Centre Aquatique Flottibulle.

3. Durée de conservation

Les informations collectées pourront être conservées pendant une durée d'un an.

4. Droits des personnes concernées

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen du 27 avril 2016, vous disposez d'un droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données, ou encore de limitation du traitement.

Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant le Délégué à la Protection des Données :

dpo@ville-pontdeclaix.fr

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la CNIL (www.cnil.fr)

Signature :